



Mot du Commodore

Le début de saison

Un début de saison 2010 canon puisque dame nature est en avance, cette situation fait en sorte que les personnes à l'emploi du Yacht-club de Québec sont sollicitées de façon intensive. Je demande donc aux membres d'être compréhensifs puisque nous devons aller à l'essentiel, le tout entrera dans l'ordre d'ici peu.

Il en va évidemment de même pour les services de restauration car l'ouverture graduelle habituelle a été bousculée. Plusieurs membres m'ont exprimé le souhait qu'un menu complet soit offert en mai mais cela n'a pu se concrétiser pour deux raisons: d'abord notre nouveau concessionnaire est en rodage et il doit se familiariser avec les besoins de notre Club. Ensuite, il est toujours difficile de recruter tout le personnel requis dans une opération saisonnière comme la nôtre.

L'engagement social de notre Club

La saison dernière, nous avons accueilli des jeunes du Centre jeunesse de Québec à notre école de voile et le Défi International des jeunes marins a continué à faire de même. Il en sera ainsi pour la présente saison.

Grâce à la collaboration de Mme Michèle Chouinard de l'Institut de Réadaptation en Déficience Physique de Québec, deux activités additionnelles ont eu lieu à ce jour: d'abord le 28 mai, une journaliste de TVA a réalisé un reportage au Club sur le syndrome de Usher avec un jeune atteint de cette maladie et qui a une passion pour les bateaux. Le 31 mai, une dizaine d'enfants atteints d'une déficience auditive et dans certains cas visuelle, ont fait la visite de deux bateaux (l'un à voile et l'autre à moteur) dans le cadre d'un projet scolaire de l'École Joseph Paquin.

Je vous souligne également qu'une quinzaine de personnes camperont sur notre site du 1^{er} au 3 juillet dans le cadre de l'entraînement de l'équipage de la yole Saut-au-Matelot qui nous représentera à l'Atlantic Challenge du 21 au 30 juillet en Ontario. Plusieurs pays participeront à cette compétition. Un membre de l'équipage provient du Centre Jeunesse de Québec.

Comme vous pouvez le constater, l'engagement social de notre Club s'incarne par l'accueil d'une multitude d'activités qui traduisent notre volonté de contribuer au développement des personnes qui y participent.

Le nautisme et les régates

Quel retour des choses! Une centaine de personnes ont assisté à la soirée de présentation de la Course Volvo. Aux premières régates également, la participation a été importante même si tous les voiliers ne sont pas encore à l'eau. Notre commanditaire a été ravi de constater ce fait et a dû ajuster son offre de service pour y répondre.

Vous noterez à vos premières sorties que des bouées identifiées à notre Club ont été mouillées pour la saison de régates. Une initiative remarquable du comité de course. Merci à tous les participants et évidemment aux membres du comité de course.

Conclusion

Les réalisations de nos bénévoles sont au rendez-vous pour vous offrir un site et des activités exceptionnelles, je vous invite tous et toutes à en profiter. Je vous invite également à visiter notre Club affilié de Cap-à-l'Aigle qui vous offre des services et un plan d'eau exceptionnels.

Bonne saison,
Jacques S. Roy,
Commodore

SOMMAIRE

Mot du Commodore.....	1	Un certificat de mérite pour	
Mot du Capitaine	2	M. André Huot	4
Le Club de voile voit le jour!	2	Avis d'intérêt public.....	5
La « Route de la Bagosse »			
pour le 150 ^e	3		



Mot du Capitaine

Bonjour à tous,

La saison de navigation est à peine entamée que les conditions de navigation nous amènent à la prudence exigée normalement à la fin d'août tellement le niveau d'eau est bas. L'eau atteint présentement un niveau comparable à celui du mois d'août. Notre situation géographique nous amène à constater que nous sommes privilégiés de pouvoir profiter des variations du niveau d'eau provoqués par les marées. Après que Multipro ait endommagé sa quille en heurtant une roche de dimension appréciable, nous avons retenu les services d'une firme de plongeurs afin d'investiguer le fond du fleuve aux abords de la jetée sud et ainsi nous rapporter l'état de situation. Le secteur près de la ligne de départ des courses est jonché, dans un rayon d'environ 20 mètres, de pierres de bonne dimension qui proviennent probablement de notre jetée et qui ont été déplacées par les glaces au cours des hivers antérieurs. Nous avons donc installé, au centre de l'amas d'une vingtaine de roches, une bouée jaune surmontée d'une inscription DANGER. Nous recommandons à tous la prudence nécessaire dans ce secteur. Nous vous demandons de ne pas utiliser ce repère comme bouée d'ancrage.

Il est fort probable que certains d'entre vous ne puissent ni sortir ni entrer à certaines marées basses. Nous en sommes conscients et souhaitons que les conditions s'améliorent. Nous devons vivre avec cette situation et tout de même apprécier le fait que nous puissions naviguer malgré tout.

Places à quai

La situation décrite plus haut nous amènera possiblement à effectuer des changements à l'affectation des places à quai. Nous souhaitons la collaboration de chacun. Celles-ci étant attribuées afin de maximiser l'utilisation du bassin et de maintenir un certain contrôle sur l'achalandage, il ne faut pas perdre de vue que les règles de notre organisation ne permettent pas de changer de place sans l'accord du capitaine, et que l'effectuer de façon non autorisée implique une facturation au même titre que celle de visiteur.

La période des vacances arrive et les départs sont généralement planifiés par nos membres. Dans le but d'accommoder nos visiteurs et d'assurer un revenu d'appoint, l'administration a besoin de connaître votre planification. De cette façon, nous pourrions disposer correctement des emplacements disponibles.

Chemin Laliberté

Nous débuterons les travaux au début d'août 2010. Ceux-ci s'échelonnent probablement jusqu'au 15 Septembre. Nous avons eu toutes les autorisations requises de tous les intervenants et tout se déroule bien pour l'organisation des travaux. Notre entrepreneur a été choisi et l'intérêt qu'il porte à la réalisation de son mandat nous sécurise, tant sur la qualité que le délai de réalisation. Compte-tenu de l'importance du chantier et de la superficie qu'il couvrira, il y aura certains inconvénients qui ressortent. Il nous faudra libérer tout le secteur du chemin Laliberté afin de permettre une aire d'exécution raisonnable et sécuritaire ainsi qu'un accès aux chantiers autonomes et à celui de Boulet & Lemelin. Pour une période indéterminée, l'entrepreneur aura à travailler suivant les deux marées basses quotidiennes, c'est-à-dire que les travaux se feront de jour, de soir, ou de nuit. De plus, il y aura une circulation de camions fréquente sur le terrain, ce qui exigera une tolérance et une prudence accrue de la part de tous. On doit s'attendre à ce que notre quiétude habituelle soit dérangée.

Terrain

Les emplacements d'hivernement sont souvent un endroit d'entreposage ou de débarras. Nos employés feront le ménage sur le terrain au cours des prochaines semaines; toutes les choses qui ne seront pas entreposées correctement sur les remorques seront jetées aux ordures sans autre avis.

Merci à tous pour votre compréhension ainsi que la collaboration avec laquelle nous devons tous composer.

Bonne saison à tous, et que la prudence et le beau temps soient avec vous.

Denys Grondin,
Capitaine

Le Club de voile voit le jour!

Après 10 ans d'opération, l'école de voile du YCQ passe à une autre étape dans sa mission de promouvoir la voile et le Club de voile voit le jour. Ce club a pour objectif d'offrir une continuité aux activités de l'école de voile.

Dès le 24 juin, les jeunes ainsi que les membres du YCQ pourront, pour la modique somme de 125 dollars pour la saison, utiliser les embarcations de l'école de voile. Ces embarcations seront disponibles les fins de semaine et une personne sera sur place afin d'offrir la surveillance sur le plan d'eau. Pour utiliser ces embarcations, un niveau minimum de voile blanche II est requis. Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec l'école de voile du YCQ au 418-681-4617, poste 232, ou via le web, à l'adresse ecoledevoile@ycq.ca.

Également, un projet pilote de location d'emplacements pour les dériveurs est en cours afin d'évaluer la pertinence d'offrir ce service. Déjà un certain nombre d'utilisateurs aguerris ont été identifiés pour tenter cette expérience. Si vous possédez un dériveur, que vous êtes parfaitement autonome dans son utilisation et que vous avez le goût de participer à notre projet pilote, je vous invite à communiquer avec moi.

L'école de voile tient à remercier ses partenaires, Boulet Lemelin, Adrenaline sport et Voile Saintonge.

Marc Lamonde
Voilier Multipro
marc.lamonde@ccapcable.com



La « Route de la Bagosse » pour le 150^e

Dans les grandes traditions du Yacht-Club de Québec, il y a eu des courses, des croisières et des découvertures surprenantes.

Pour souligner cette tradition, le Club, en collaboration avec la Fédération de Voile du Québec vous convie à la « Route de la Bagosse » entre Québec, Saint-Pierre-et-Miquelon et Québec à l'été 2011.

Cette randonnée de près de 800 milles est possible en y incluant des escales à Rivière-au-Renard et Cap-aux-Meules avant le rallier l'Archipel français de l'Atlantique, ce qui sectionne le trajet en randonnées conviviales et sécuritaires.

Avec un départ prévu pour le 23 juin, un retour au plus tard le 1^{er} août, cette évasion devient plausible et permet aux éventuels participants de confirmer leurs aptitudes hauturières sur un trajet ne comptant que 230 milles « au large » entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Archipel.

Les frais associés à cet événement ne devraient pas dépasser les 500,00\$ environ par unité du Yacht-Club pour couvrir les frais divers de quaiage, de pavoisement et de réceptions diverses.

Un sondage est accessible pour valider vos intentions. Nous vous invitons à le compléter en vous rendant à l'adresse <http://www.surveymonkey.com/s/7M9GX2T>

Le retour de cette « Route » pourrait, tout autant que l'aller, s'effectuer via le Cap-Breton et la Gaspésie, c'est à voir et nous serons en mesure de déterminer avec vous l'itinéraire d'une croisière aussi passionnante.

Bon vent et bonne route.

André Huot
Voilier Udluriaq





leSoleil mercredi 12 mai 2010



→ **Trente ans de bénévolat.** Le commandant de district des Escadrilles canadiennes de plaisance, **Jean-Robert Lavergne**, a offert un certificat de mérite et une épinglette souvenir à **André Huot** (à gauche) pour souligner les 30 années que ce fervent de navigation a consacrées bénévolement à cette organisation. La remise a eu lieu lors de la dernière assemblée annuelle de l'organisation. L'escadrille de la région de Québec tient ses activités au Centre Brulart de Sillery en collaboration avec le Service des loisirs de Québec. Pour en savoir plus : info@ecpquebec.org ou www.ecpquebec.org; tél. : 418 614-3537

Un certificat de mérite pour M. André Huot

Lors de leur dernière assemblée annuelle, la section Québec des Escadrilles canadiennes de plaisance a remis un certificat de mérite et une épinglette souvenir à M. André Huot pour ses 30 années de bénévolat. Cet événement a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans le journal Le Soleil du 12 mai dernier:



Pêches et Océans Canada

Divulgaration proactive

Avis d'intérêt public - Bas niveaux d'eau dans le Saint-Laurent : les plaisanciers et les navigateurs sont invités à la prudence

Le 3 juin 2010

Mont-Joli (Québec) – Pêches et Océans Canada, par l'entremise du Service hydrographique du Canada et de la Garde côtière canadienne, confirment que les niveaux d'eau dans le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Sorel sont exceptionnellement bas pour cette période de l'année et que ces conditions peuvent présenter des risques pour la navigation.

Selon les données disponibles, ces conditions demeureront relativement stables ou pourraient décroître légèrement. Cependant, des pluies soutenues sur le bassin des Grands Lacs et de la rivière des Outaouais pourraient changer les prévisions et ramener la situation à la normale dans le Saint-Laurent.

Les bas niveaux d'eau touchent à la fois les plaisanciers et les navigateurs et peuvent présenter des risques pour la sécurité des personnes. Une navigation sécuritaire débute par la préparation et la consultation des données disponibles et à jour. Avant de partir, il est recommandé de :

1. Consulter l'information sur les niveaux d'eau en composant sans frais le **1-877-775-0790** ou en visitant le site Internet : www.marees.gc.ca.
2. Avoir des cartes marines à jour à bord de l'embarcation et les utiliser. Pour connaître la liste des dépositaires de cartes marines, visitez le site Internet : www.cartes.gc.ca.
3. Mettre à jour vos cartes marines en tenant compte de l'information contenue dans les avis à la navigation et les avis aux navigateurs disponibles sur le site Internet : www.marinfo.gc.ca.
4. Corriger quotidiennement les profondeurs indiquées sur les cartes marines du secteur où vous naviguez. Lorsque les niveaux d'eau sont négatifs, la colonne d'eau disponible est moindre que celle indiquée sur la carte. Par exemple, si la carte indique une profondeur de 5 mètres et qu'on observe un niveau d'eau de moins de 20 centimètres, cela signifie qu'une profondeur de 4,80 mètres d'eau est disponible pour la navigation.
5. Prendre en compte que les faibles niveaux d'eau ont une influence sur la position des bouées. Dans ces conditions, les bouées ne peuvent suffire à déterminer avec précision une zone de navigation ou un chenal sécuritaire pour certaines embarcations.
6. Ne pas vous aventurer dans des zones inconnues sans avoir pris connaissance des obstacles et des obstructions.
7. Réduire la vitesse de votre embarcation lorsque le courant le permet.
8. Connaître le tirant d'eau de votre embarcation.

Pêches et Océans Canada met à jour quotidiennement l'information sur les niveaux d'eau et veille au maintien de voies navigables sécuritaires et accessibles. www.marees.gc.ca.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Pour les questions sur les niveaux d'eau :

Sylvi Racine

Conseillère en communications Pêches et Océans Canada, région du Québec

418-775-0744

Pour les questions sur la navigation sécuritaire :

Nathalie Letendre

Conseillère en communications

Pêches et Océans Canada, région du Québec

418-649-6297

C-RQ-10-29F

Date de modification : 2010-06-03